

## Bingo en salle avec gestionnaire de salle (Art. 119, 131 et 133 des Règles sur les bingos)

Renseignements sur l'organisme																	
Nom de l'organisme										Numéro de dossier							
										10-							
Adresse (numéro, rue)					Ville					Code postal							
Période de validité de la licence						Année d'exploitation visée											
Année		Mois		Jour		Année		Mois		Jour		Année		Mois		Jour	
Du						au						Du					
Identification de la salle																	
Nom de la salle						Numéro de licence de l'organisme											
						LIC											
Adresse (numéro, rue)					Ville					Code postal							

Renseignements sur le gestionnaire de salle												
Nom du gestionnaire						Numéro de licence du gestionnaire de salle						
						LIC						
Adresse (numéro, rue)					Ville					Code postal		

Profits provenant du bingo		
1- Montant total reçu du gestionnaire de salle couvrant l'année d'exploitation visée <sup>(1)</sup>		\$
2 a) Frais et droits payés à la Régie pour l'année d'exploitation visée		\$
2 b) Total des taxes payées sur les honoraires versés au gestionnaire de salle pour l'année d'exploitation visée		\$
2 c) Honoraires payés au comptable pour le rapport d'examen sur des informations financières autres que des états financiers, le cas échéant		\$
2 d) Contribution annuelle au Secrétariat du bingo		\$
<b>Total des frais et droits payables</b>	<b>(2a + 2b + 2c + 2d)</b>	\$
<b>3- Profits provenant du bingo de l'année d'exploitation visée</b>	<b>(1 - 2)</b>	\$
4- Besoins de fonds annuels autorisés par la Régie (projets admissibles)		\$
<b>5- Surplus réalisé</b>	<b>(soustraire du montant de la ligne 3 le moindre du montant indiqué à la ligne 4 ou 100 000 \$)</b>	\$

<sup>(1)</sup> Sur « base d'exercice » de l'année d'exploitation visée.

Déclaration de la personne responsable du rapport	
<input type="checkbox"/> Je déclare que je suis autorisé(e) à transmettre le présent rapport et que les renseignements qui y sont fournis sont véridiques.	
_____ Nom et prénom (en lettres moulées)	Date : _____ Année      Mois      Jour

### IMPORTANT

*Le rapport annuel, l'attestation sur l'utilisation des profits ainsi que les attestations des bénéficiaires ayant reçu en don un montant supérieur à 500 \$ doivent être transmis annuellement à la Régie dans les 120 jours qui suivent la date anniversaire de la délivrance de la licence ou, le cas échéant, la date d'expiration de celle-ci.*

**Bingo en salle avec gestionnaire de salle**

<b>Nom de l'organisme</b>																	
<b>Numéro de dossier</b>				<b>Numéro de licence</b>			<b>LIC</b>										
<b>Période de validité de la licence</b>						<b>Année d'exploitation visée</b>											
Année		Mois		Jour		Année		Mois		Jour		Année		Mois		Jour	
Du				au				Du				au					

*Le titulaire d’une licence de bingo doit utiliser les profits provenant de l’activité du bingo aux fins de réaliser les projets pour lesquels sa licence lui a été délivrée ou a été maintenue selon l’échéancier prévu ou, à défaut d’échéancier, dans les 90 jours qui suivent la date anniversaire de la délivrance de sa licence ou, le cas échéant, la date d’expiration de celle-ci.*

**Section 1 : Utilisation des profits pour l’acquisition de biens ou de services pour l’organisme ou un tiers bénéficiaire**

Au besoin, veuillez utiliser des feuilles additionnelles.

Date du paiement			Numéro du chèque	Bénéficiaire du paiement	Description des biens et services acquis et, le cas échéant, le bénéficiaire si ce dernier n’est pas le titulaire de la licence	Montant du paiement
Année	Mois	Jour				
<b>Total de la section 1 (veuillez reporter ce montant à la ligne 7 de la page suivante)</b>						\$

